



FRANCE

Nouvelle France industrielle : les acteurs de la construction réunis dans la filière "Ville durable"

Le ministre de l'Economie Emmanuel Macron a annoncé, le 18 mai à Nantes, la deuxième phase du programme de "Nouvelle France industrielle", visant à relancer une dynamique chez les industriels hexagonaux en intégrant davantage le numérique et l'international dans le dispositif. Moment fort de la journée, l'annonce de la **version resserree** des 34 plans de la Nouvelle France industrielle d'Arnaud Montebourg, qui avaient été initiés en septembre 2013, désormais regroupés au sein de neuf grandes « solutions industrielles » : Nouvelles ressources, Ville durable, Mobilité écologique, Transports de demain, Médecine du futur, Economie des données, Objets intelligents, Confiance numérique, Alimentation intelligente. En resserrant le pilotage des plans et leurs priorités, mais aussi en poussant les entreprises à proposer des **offres intégrées**, le ministère espère leur permettre de répondre plus directement aux besoins des marchés et d'acquies une dimension internationale plus forte avec l'aide de l'agence Business France (ex-Ubifrance).

Les industries de la construction font partie de la "Solution Ville durable", qui regroupe entre autres les plans "Industries du bois" et "Renovation énergétique". Les chefs de projets respectifs de ces plans, Franck Mathis (bois), Jacques Pestre et Marcel Torrents (rénovation thermique) sont confortés. Les objectifs annoncés par le ministère de l'Economie pour cette nouvelle filière sont ambitieux : 110 000 emplois territorialisés et non délocalisables à l'horizon 2020. Soit 75 000 emplois dans la rénovation énergétique des bâtiments, 16 000 emplois dans la gestion de l'eau, 9 000 emplois dans la construction bois et 10 000 emplois dans les réseaux électriques intelligents. Par ailleurs, Bercy ambitionne pour ces industries un chiffre d'affaires à l'export de 100 milliards d'euros à l'horizon 2020. Quant aux actions concrètes, elles restent les mêmes que pour les plans "Industries du bois", "Rénovation énergétique" et "Réseaux intelligents".

Cette nouvelle filière "Ville durable" ne présente aucun rapport avec la marque Vivapolis sur la ville durable promue par le gouvernement français.